



Bruxelles
MARE/C1/APP/ms

Objet: Réponse aux recommandations n° 182 (sur les possibilités de pêche pour 2026) et n° 183 (sur les captures accidentelles de dauphins communs) du CCRUP.

Cher Monsieur López,

Je vous remercie de m'avoir transmis, au nom du CCSUD, la recommandation n°182 sur les possibilités de pêche pour 2026 et la recommandation n°183 sur les captures accidentelles de dauphins communs dans le golfe de Gascogne¹. Je me réjouis des commentaires directs des parties prenantes, car ils nous aident à mieux comprendre leurs préoccupations et leurs priorités.

➤ *Concernant les possibilités de pêche pour 2026*

Pour les stocks gérés uniquement par l'UE, le Conseil a adopté 19 TAC relatifs au rendement maximal durable (RMD), comme proposé par la Commission (sur 24). Neuf TAC pluriannuels ont été fixés pour deux ans ou plus afin de garantir la stabilité et la prévisibilité, dont huit concernent le CCSUD. Ces TAC pluriannuels concernent la langoustine dans la zone CIEM 8c (FU31 et FU25), la plie dans les zones 8-9-10, la sole dans les zones 8cde-9-10, le merlan dans la zone 8 et le lieu jaune dans les zones 8abde, 8c et 9-10.

Un nombre important de TAC ont été augmentés ou maintenus pour 2026. Ces stocks comprennent la langoustine dans le golfe de Gascogne, le bar du sud, la sole commune dans le golfe de Gascogne, le merlu du sud, les cardines dans les eaux ibériques, ainsi que les stocks de petits pélagiques que sont l'anchois dans le golfe de Gascogne et l'anchois dans le golfe de Cadix. Il s'agit d'une évolution positive pour les pêcheries économiquement importantes de la région, qui a été rendue possible en grande partie grâce aux efforts entrepris dans le passé, sous l'égide du règlement relatif à la politique commune de la pêche et du Plan Pluriannuel pour les Eaux Occidentales. Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont participé à cette gestion rationnelle.

Le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) a souligné qu'il existe plusieurs stocks en difficulté avec de faibles niveaux de biomasse dans le golfe de Gascogne et les eaux ibériques, tels que le lieu jaune dans les deux régions, la plie dans les eaux ibériques, la sole

¹ Nos références Ares(2025) 10445768 et Ares(2025)11182060, respectivement pour les possibilités de pêche pour 2026 et les captures accidentelles de dauphins communs dans le golfe de Gascogne

Mr. Sergio Lopez
Président du CCSUD 6
Rue Alphonse Rio
56100 Lorient
FRANCE
slopez@oppburela.com

commune sur la côte ibérique et la langoustine dans le golfe de Cadix. Il s'agit de pêcheries importantes, que nous devons reconstituer pour nos pêcheurs. Pour relever ces défis, le Conseil a donc décidé de mettre en œuvre de nouvelles réductions afin de commencer à reconstituer ces stocks et d'améliorer la rentabilité des flottes de pêche à long terme. Je suis convaincu que la reconstitution des stocks halieutiques est la voie à suivre pour garantir la durabilité, la stabilité économique et la sécurité alimentaire des générations futures. J'espère que le CCSUD joindra ses efforts à ceux de la Commission

➤ *Concernant les dauphins communs dans le golfe de Gascogne*

J'ai lu avec attention votre dernier avis sur les captures accidentelles de dauphins communs et, plus précisément, vos suggestions visant à soutenir davantage les travaux scientifiques entrepris par le CIEM et le CSTEP. Je partage bien sûr votre point de vue, c'est pourquoi la Commission travaille en étroite collaboration avec ces deux organismes scientifiques. L'évaluation socio-économique de la fermeture d'un mois est en cours et sera examinée lors de la prochaine réunion plénière du CSTEP prévue du 9 au 13 mars. Je tiens à vous remercier pour les commentaires du CCSUD, qui ont été communiqués aux experts concernés. Le rapport sera publié sur le site web du CSTEP d'ici le 30 mars 2026.

Les travaux au sein du CIEM se dérouleront en plusieurs étapes. Cette année, le groupe de travail WKBYC du CIEM examinera et actualisera l'abondance des populations et étudiera la possibilité de fournir des estimations annuelles des prises accessoires par division du CIEM et/ou par trimestre. Pour 2027, le CIEM explorera la possibilité d'évaluer l'efficacité de la fermeture d'un mois et/ou de cartographier spatialement le risque de prises accessoires pour les dauphins communs. En 2028, à la lumière des résultats de l'étude SCANS, le CIEM s'efforcera de fournir des estimations actualisées de l'abondance de la population et des seuils de durabilité pour les dauphins communs dans le golfe de Gascogne et les eaux ibériques. Cette approche permettra aux scientifiques de mieux répartir le travail et de tenir compte des informations les plus récentes.

* * *

Je me réjouis de la poursuite de notre fructueuse coopération. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Amanda Perez Perera, notre responsable des politiques (Amanda.PEREZ-PERERA@ec.europa.eu) et Julia Rubeck, notre coordinatrice des Conseils Consultatifs (via la boîte mail fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu).

Bien cordialement,

Charlina VITCHEVA

c.c.: Aurélie Drillet.adrillet@cc-sud.eu
Chloé Pocheau.cpocheau@cc-sud.eu